



## PRIX « ANCRÉS NOIRES » DE LA NOUVELLE 2024

Tous les renseignements sur : <http://www.lesancrenoires.net>

**Article 1**– Le concours littéraire organisé par Les Ancres Noires est ouvert à partir du **15 novembre 2023** jusqu’au **1<sup>er</sup> Mars 2024**.

Le concours est gratuit concernant toute personne n’ayant jamais publié ni roman, ni recueil de nouvelles (les nouvelles parues dans des journaux, revues et fanzines, ou dans des ouvrages collectifs n’entrent pas dans cette catégorie).

Un lauréat ne pourra pas concourir les deux années suivantes. En revanche, passé ce délai, sa participation sera acceptée.

Concernant les personnes mineures, le participant devra produire une autorisation parentale.

**Article 2**- La forme choisie pour le concours est la nouvelle policière et /ou noire. Elle ne devra en aucun cas dépasser 15 000 caractères (espaces compris).

Ayant pour thème ou élément inspirateur suivant :

Elle devra contenir la phrase suivante : « **D’AILLEURS, C’EST TOUJOURS LES AUTRES QUI MEURENT.** »

Elle doit être composée en caractères de type « Times new Roman » (12pts), interligne 1,5 à 2, sous forme fichier informatique ayant l’extension .doc, .rtf ou .odt. Le format PDF ne sera pas admis.

Les auteurs prendront tout particulièrement soin de l'orthographe et de la syntaxe. A défaut, ce motif sera éliminatoire. Sera éliminé d'emblée tout texte qui contreviendrait aux dispositions du Code pénal.

**Article 3**– Une seule nouvelle est acceptée par candidat.

Les nouvelles non retenues ne seront pas retournées à leurs auteurs.

La nouvelle et le bulletin d'inscription dûment rempli comprenant les coordonnées de l'auteur (nom, adresse, mail ...) ainsi que l'acceptation du présent règlement seront envoyées, par courriel exclusivement, à :

**[polaralaplage@gmail.com](mailto:polaralaplage@gmail.com)**

**bulletin d'inscription**

**Article 4** – L'envoi doit parvenir jusqu'au 28 février minuit, dernier délai.

**Article 5**– Aucun membre du jury ne peut se porter candidat.

**Article 6**– Les participants cèdent leur droit pour la publication dans le recueil papier de leur nouvelle, le cas échéant.

La mention du nom de l'auteur et la référence au concours figureront sur toute publication éventuelle ou utilisation publique des nouvelles.

**Article 7**-Les cinq nouvelles sélectionnées par le jury verront celles-ci publiées dans un recueil version papier.

Le jury distinguera parmi celles-ci le lauréat du « Prix des Ancres Noires de la nouvelle – 2024 ». Le lauréat se verra remettre le Trophée Ancres Noires.

Outre la publication dans le recueil, la nouvelle du lauréat sera éditée en numérique avec contrat d'édition et une version audio sera disponible également.

La remise du prix se déroulera lors du Festival Polar à la plage. A cette occasion, les cinq auteurs distingués seront conviés à cette manifestation festive.

**Article 8-** Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs contre tout recours éventuel de tiers contre des contrefaçons des œuvres participant au concours.

**Article 9-** La participation au concours implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement.

A cet effet, l'auteur mentionnera sur la fiche d'inscription avoir pris connaissance de ce règlement et l'accepter.

Les dossiers non conformes ne seront pas retenus.

Version 5/10/23

**Les dossiers non conformes ne seront pas retenus.**